

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : La Rochelle

Type de réunion

Réunion de collège public

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Présentation assistée par ordinateur des chiffres, pourcentages caractéristiques de l'Etat de l'Ecole aujourd'hui.

Explicitations de la part des membres de l'Equipe d'Animation.

Remarques vives des participants sur le nombre d'élèves par enseignant, qui ne correspond pas à la plupart des réalités du terrain.

Questionnement sur la manière dont le Ministère va pouvoir intégrer toutes les réponses, toutes les priorités, pour proposer ensuite une nouvelle loi d'orientation ?

Premiers sujet traité :

7 Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

La voie professionnelle est vécue comme un choix subi : Laisser le choix aux jeunes.

Autre parcours de réussite pour conduire à une activité professionnelle gratifiante.

De nombreux abandons de jeunes en CAP, BEP, Bac Professionnel : Jeunes sans qualification.

Méconnaissance des métiers, malaise des jeunes pour l'insertion professionnelle

Visibilité des métiers pour les jeunes

L'entreprise a longtemps dénigré les apprentissages professionnels à l'école.

Aujourd'hui les mentalités ont changé et les entreprises sont prêtes à accueillir les élèves et leurs professeurs.

- Organiser un carrefour des métiers pour créer un intérêt et de la curiosité chez les élèves.
- Trouver des entreprises avec des professionnels disponibles pour les stagiaires
- Les formations professionnelles : développer les outils vidéo avec différentes thématiques. Ne pas présenter ces formations comme des "voies de garage" mais comme un choix à respecter par l'adulte.
- Développer la connaissance de l'artisanat en général : Une matière (à l'école) pourrait expliquer les différentes voies professionnelles et les différents métiers.
- Inviter les C.F.A au collège.
- Commencer les recherches d'orientation et les informations avant la 3^{ème}.
- L'éducation des choix (EDC) : les professeurs peuvent apporter des spécialisations.
- L'Etat pourrait créer des outils relais pour aider les professeurs dans leur action d'orientation.
- La filière professionnelle n'est pas un échec. Ce sont des métiers valorisants (projets de vie qui peuvent être valorisés par les professeurs)
- La voie professionnelle, ce ne sont pas seulement des ouvriers, mais aussi des chefs d'entreprises, ce qui peut être très valorisant pour les élèves.
- Est-il important que les professeurs visitent les entreprises ? (stages d'immersion)

- Question que peut se poser chaque enseignant : Suis-je capable d'aller 1 semaine en entreprise ? (ce qui ferait partie de sa formation, pour comprendre la réalité du métier et la vision économique).
- Faire des stages dans le domaine privé pour avoir une vision globale du monde du travail (visibilité des métiers pour les jeunes)
- Organiser le carrefour des métiers ce n'est pas seulement inviter les grosses structures mais aussi les P.M.E, les artisans.
- Définir le profil attendu pour travailler dans telle ou telle entreprise.
- L'éducation à l'orientation : dont les acteurs doivent être les conseillers d'orientations, les parents, les professeurs.

Deuxième sujet traité :

8 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les élèves se plaignent de s'ennuyer en classe, de la lourdeur des cours

Problème rencontré par les professeurs : le désintérêt

Problème pédagogique de la motivation.

Faire travailler les élèves

- Ouverture de la classe à son environnement, classes de découvertes, promotion de l'interdisciplinité (IDD)
- Taille de la classe par groupe
- Utilisation des outils multimédia.

Autorité des savoirs, apprentissage de l'effort, développer le désir d'apprendre.

Responsabilité de l'école et des parents

Journée des élèves chargée

Pause repas pas assez importante

Réorganiser le travail : Le matin : matières importantes

L'après midi : activités d'éveil

Rythme surchargé : école, devoirs, temps de transports, sport (activités de clubs)

On demande aux élèves d'être disponibles à 100 %

Décalage entre l'évolution de la société et la structure de l'école.

Sentiment de "lourdeur" (notamment avant les vacances)

Respecter les rythmes physiologiques des enfants : les parents en portent la responsabilité, mais l'école doit aussi être à l'écoute de ces besoins.

- Formation des professeurs : étude sur les rythmes d'attention à revoir.
- Les élèves devraient savoir pourquoi ils viennent à l'école – Objectifs pas clairement définis.

L'école doit expliquer son rôle aux élèves chaque année (principes clairs pour les motiver)

A partir de la 6^{ème} on devrait les raisonner, leur apprendre que tout n'est pas un dû. L'école n'est pas une punition mais une clef pour leur avenir et la liberté.

Ce discours est confronté à la réalité sociale : on peut réussir dans la vie sans réussir à l'école (paradoxe)

L'école ne sert pas essentiellement à avoir du travail.

Faire comprendre tout l'aspect de l'apprentissage.

Exemple : Collège au Cinéma : Ouverture d'esprit des élèves sur l'école (valeurs humanistes qui intéressent beaucoup les élèves)

Les élèves sont en demande de valeurs.

- Détours pédagogiques
- Redonner le goût de l'effort (notion de satisfaction) ; Valoriser
- L'apprentissage c'est de la répétition, des efforts.

- L'école doit-elle être une source de "plaisirs" ? – le goût de l'effort, d'apprendre, de retrouver ses copains, la curiosité intellectuelle.
- Répéter qu'il y a des règles à suivre et à tenir (d'où la nécessité des répétitions)
- Il faut de la discipline et de l'effort dans l'apprentissage.
- L'école donne le contenu mais aussi les méthodes.
- Prévoir des moments pour apprendre à se concentrer à l'école (revoir organisation de la journée, de la semaine)
- Privilégier le théâtre, cinéma... (activités ludiques, activités de découvertes)
- Donner le sens de l'effort : récompenser celui-ci à sa juste valeur.
- La stabilité du corps enseignant, dans les zones en difficultés, est fragile.
- Problème de l'évaluation : après le bac, l'élève est confronté à la réalité des concours (concurrence), du monde du travail.
- Que propose t-on à un enfant de CE1 qui n'a pas la base de lecture ? La classe spécialisée peut être une solution si les parents ne s'y opposent pas.
- Jusqu'à la 3^{ème}, on ne devrait pas spécialiser les enseignements mais donner le goût de la découverte.
- Travailler moins et autrement (plus efficacement, ça n'est pas rajouter des heures).
- Evaluation qui valorise l'effort et le progrès.
- Le Collège a-t-il pour vocation l'accès au lycée ou d'avoir la base des apprentissages fondamentaux ?

Le système scolaire doit conserver de la rigueur. Les exigences du programme sont en décalage avec les exigences demandées par les professeurs (au regard du niveau de la classe)

Troisième sujet traité :

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

La lecture au vidéo projecteur de tableaux donnant les chiffres de la population scolaire, des dépenses de l'Etat, du pourcentage de jeunes ayant accès au niveau IV met en évidence que, malgré les efforts consentis au cours des dernières décennies, 7 % de jeunes, soit près de 60 000 jeunes, sortent sans qualification du système scolaire.

Ces jeunes connaissent des problèmes d'insertion dans la société.

Quel est le lien entre l'école et le monde professionnel ?

Les avis divergent.

Un jeune qui a un bac général n'a aucune qualification dans une entreprise.

Plusieurs intervenants dénoncent la difficulté de trouver un emploi « convenable » pour un jeune bachelier.

Est-ce que l'école propose les qualifications que l'entreprise attend ?

Mais est-ce la mission de l'école de ne proposer que des formations professionnelles ?

L'importance de la formation générale dispensée par l'école est soulignée. Le jeune est alors capable de s'adapter, il est prêt à aborder la vie active.

La maîtrise de la lecture, une des priorités de la prise en charge des élèves en grande difficulté.

Les élèves en grande difficulté n'ont pas été - ou pas assez tôt - pris en charge par des spécialistes du langage.

Les causes de ces difficultés posent le problèmes de leur dépistage : Dyslexie, un déficit d'audition, de vision

Le dépistage doit se faire dès le plus jeune âge et régulièrement.

Pour pallier le nombre insuffisant de médecins et d'infirmières scolaires, il est proposé de demander à chaque rentrée scolaire un certificat médical attestant que la vue et l'audition de l'élève ont été vérifiées.

Mais le coût des frais médicaux – problème de remboursement des visites – risque de grever le budget des familles les plus démunies.

- Les problèmes psychologiques liés au milieu familial sont une autre cause de ces difficultés et l'élève a besoin d'une aide psychologique.

Les réseaux d'aide existent, mais ils sont surchargés.

L'école devrait pouvoir se doter des moyens nécessaires, à savoir un psychologue, un orthophoniste présents dans chaque collège.

On pourrait ainsi créer un espace de paroles autour d'un enfant, d'un adolescent en grande difficulté. Le psychologue pourrait aussi accompagner les équipes éducatives, les aider à réagir face à des situations graves.

- Les problèmes matériels de la famille peuvent générer de grandes difficultés chez les enfants. Les élèves en souffrance physique (malnutrition, sévices) sont aussi en souffrance morale qu'ils peuvent exprimer par des comportements agressifs, et il y a corrélation avec les difficultés scolaires. Mais le problème de la violence ne doit pas être confondu avec celui que posent les élèves en grande difficulté.

L'école peut apporter une aide aux problèmes socio-psychologiques dans un cadre de partenariat. L'école ne peut pas tout gérer.

Sur le plan pédagogique, quelle aide apporter ?

- Remotiver l'élève en grande difficulté
- Développer l'expérimentation dans le cours
- Expériences diverses : actions innovantes dans le cadre des Itinéraires De Découvertes, de la remédiation

Les questions de programmes adaptés, de groupes-classes, de rythmes pédagogiques restent ouvertes. Le Collège Unique est remis en question.

Quatrième sujet traité :

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Communauté éducative : adultes, différents professionnels qui interviennent dans l'école, les parents, les élèves.

Dialogue parents/équipes pédagogique a parfois du mal à être établi.

Droit des élèves.

Obligations des élèves.

Les personnel de l'Education Nationale sont tenus de remplir leurs missions propres.

- Lorsque les parents "accompagnent" leurs enfants, la relation peut être établie plus facilement.
- Réinstaurer de la confiance au lieu de la défiance entre élèves/professeurs/parents.
- Comment faire revenir les parents dans leur rôle d'éducateurs ?
- En cas de difficulté, prévenir rapidement les parents.
- Les parents devraient rencontrer plus souvent les enseignants et pas seulement quand il y a des difficultés.
- Changer l'image négative de l'éducation nationale.
- Il y a trop de réunions institutionnelles.
- Les enfants peuvent être en demande auprès de leurs parents pour aller voir les professeurs.
- Les parents devraient prendre l'initiative d'aller rencontrer les professeurs.
- Relation avec les élèves : Elle n'est pas homogène au sein d'une classe. Il est difficile de faire une synthèse globale de la relation élèves/professeurs.

- Les parents sont inquiets au regard du devenir professionnel de leurs enfants.
- Représentation des élèves : ce qui manque c'est une meilleure formation des élèves élus.
- S'assurer que chacun (élèves, parents) a reçu un minimum d'informations.
- Créer des événements conviviaux afin de renforcer les liens élèves/enseignants/parents – Si c'est une participation collective, développer le sentiment d'appartenance.
- Constat : désintérêt pour la vie de l'école de la part de certaines familles (on "consomme" mais on ne participe pas forcément)

On ne voit pas assez l'infirmière, le médecin scolaire, le psychologue scolaire (liens sociaux coupés), les liens communautaires n'existent plus lorsque ces différents professionnels ne sont pas assez présents dans la vie de l'école.

Cinquième sujet traité :

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Depuis 1982, la France est engagés dans la voie de la décentralisation.

Ce transfert de compétences aux collectivités territoriales pour toute la gestion du patrimoine immobilier, la mise à disposition de moyens modernes, la carte des formations professionnelles en étroite relation avec le niveau académique – reconnu comme un échelon pertinent des décisions – est un plus, qui ne saurait cacher les disparités liées aux choix des collectivités.

En quoi cette définition et cette répartition des rôles et responsabilités de l'Etat et des collectivités territoriales influent-elles sur la qualité de l'enseignement dispensé par l'école ?

Les usagers de l'école sont très attachés à cette mission de l'école : favoriser l'intégration des jeunes dans la société.

L'école doit avoir le souci de l'efficacité dans ce domaine et conserver ses prérogatives.

Au terme d'une première phase de décentralisation, on regrette l'absence de bilan et on souhaite qu'une commission puisse l'établir.

Il convient d'être vigilant en abordant cette deuxième phase, car derrière l'éclatement de l'unicité, se profile la marchandisation.

Décentralisation des moyens

Comment rééquilibrer la répartition des moyens ? qui va en décider ?

La qualité du service public est en jeu.

Les choix financiers faits par les collectivités territoriales vont induire certaines priorités : ou entre dans le pédagogique.

Le pédagogique appartient à l'enseignant.

Pour lui assurer sa démarche, une structure politique doit être garante.

Les programmes, les diplômes doivent rester nationaux. Ils relèvent des fonctions régaliennes de l'Etat.

Décentralisation des personnels

Les moyens humains connaissent les mêmes disparités. Il faut donc tendre vers plus d'égalité. IL faut recentraliser l'ensemble de la machine dans tous les coins du territoire, c'est à dire mieux répartir les moyens et les personnels.

Les personnels ATOSS et COP au service de l'école, concernés aujourd'hui, sont particulièrement inquiets en ce qui concerne leur mission éducative qu'ils entendent préserver, redoutant de la voir s'aligner sur celle des entreprises privées.

L'inquiétude touche aussi le recrutement.

Dans l'hypothèse d'une plus grande décentralisation, selon quelles modalités, les personnels seraient-ils recrutés ?

L'unanimité se fait sur le principe de conserver les concours nationaux de recrutement.

Il ressort du débat un souci commun aux enseignants, aux parents d'élèves, à tous les participants qui est le souhait que tous les jeunes aient les mêmes chances de réussite – où qu'ils étudient – et le même diplôme reconnu.

L'Etat doit donc conserver le recrutement de tout le personnel, la détermination des programmes et des diplômes.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Augmenter les moyens humains pour l'aide à apporter au triptyque : équipe éducative/parents /élèves, multiplier les occasions d'échanges, réactiver les liens entre les membres de la communauté éducative et ne pas aller plus loin dans la décentralisation.

2 Modifier les rythmes scolaires, en faisant varier les activités, les méthodes et les supports pédagogiques

3 Développer toutes les stratégies possibles d'informations sur les métiers, pour les élèves et les enseignants.